

Séance du 23 octobre 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 octobre 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Darmendrail à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Doucet-Joyé à Mme Durruty ; Mme Capdevielle à M. Aguerre ; Mme Loupien-Suarès à M. Bergé.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE - Programme de réussite éducative - Demande de subventions auprès du GIP DSU

Madame DUMAS présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La commune de Bayonne a signé avec l'Etat un programme de réussite éducative dans le cadre de sa politique de la ville, qui vise à donner leur chance aux enfants et aux adolescents de Bayonne rive droite ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite, et à accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité ou de décrochage scolaire.

Les actions proposées dans le cadre de ce programme doivent permettre aux enfants et aux adolescents de s'épanouir dans tous les domaines de leur vie (scolarité, loisirs, sports et culture, santé ...), de réussir leur scolarité et de développer leurs compétences personnelles et sociales.

L'objectif est d'accompagner de façon plus personnalisée, une cinquantaine d'enfants et d'adolescents par an.

Des actions sont également prévues à destination des parents pour les accompagner dans leur fonction parentale.

La Ville a demandé au GIP DSU du contrat de ville de l'agglomération bayonnaise d'être la structure juridique de ce programme.

Le programme des actions a été arrêté pour l'année scolaire 2008/2009, en concertation avec les principaux partenaires socio-éducatifs et culturels impliqués dans le territoire de Bayonne rive droite, et peut bénéficier, à ce titre, d'un financement du GIP DSU.

Je vous invite donc à prendre connaissance des demandes de subventions que la Ville de Bayonne sollicite auprès du GIP DSU :

- Coordination du projet de réussite éducative : 33 690 €
- Club Coup de Pouce à l'école Cavallès : 3 985 €
- Aide aux devoirs adaptée aux besoins d'enfants et d'adolescents non francophones confrontés à des difficultés dans l'apprentissage de la langue : 12 485 €
- Formation communication interculturelle : 4 000 €
- Actions passerelles maternelles : 3 000 €
- Orientations vers des actions déjà existantes, les accueils et activités de loisirs : 5 840 €
- Actions de formation et de qualification en direction des parents relais : 2 500 €
- Aides personnalisées de réussite éducative en lien avec le CCAS : 4 000 €

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.